

Rapport d'activités 2016

Assemblée générale – 1^{er} avril 2017



Département de Loir-et-Cher
Délégué départemental : Jean-Pierre JOLLIVET



✓ Espaces naturels préservés

✓ Programme Loire nature

✓ Actions transversales ou hors site

*Cliquez sur le site naturel
de votre choix (Ctrl+Clic)*

Étang de Beaumont, Neung-sur-Beuvron, Montrieux-en-Sologne

Conservateur : Maurice Sempé

Conservatrice adjointe : Eva Sempé



CONNAÎTRE

Bilan à mi-parcours du plan de gestion, suivi des observations ornithologiques de l'étang et de l'évolution de la roselière restaurée

Le plan de gestion de l'Étang de Beaumont étant arrivé à mi-parcours de sa réalisation, il a été évalué en 2015, évaluation qui s'est terminée au premier semestre 2016. Ce travail a permis de constater :

- une bonne connaissance des enjeux de préservation des habitats et des espèces, assortie d'une rédaction et d'une cartographie précise des opérations de gestion engagées (hormis concernant la gestion de la chasse), mais néanmoins des lacunes sur certains groupes taxonomiques importants : orthoptères, coléoptères, lépidoptères, champignons, mollusques, chiroptères et mammifères semi-aquatiques ;
- une fréquentation importante du site, et une communication adéquate mais parfois encore insuffisante pour lutter contre des idées reçues (exemple de la communication autour de l'assec de l'étang en 2012, mal perçue par le public) ;
- de nombreuses améliorations des équipements de l'étang par le groupe, très dynamique, des « Amis de l'étang de Beaumont » (ADEB) : panneaux, passerelle, observatoire et ses abords, bondes, etc.
- une gestion écologique conforme aux préconisations du plan de gestion, mais encore beaucoup de travail, avec des enjeux nouveaux mieux cernés comme l'impact du Ragondin sur la repousse de la roselière ou les nuisances créées par le sanglier sur l'avifaune, d'où un effort de chasse à développer ;

Ce travail a permis d'aboutir à des choix d'un nouveau programme d'action pour les deux dernières années restantes du plan de gestion (2017 et 2018). On propose notamment d'insister sur les points suivants :

- poursuite de la restauration hydraulique de l'étang, avec le creusement d'un fossé et la création d'un îlot favorable aux ardéidés, la meilleure gestion des niveaux d'eau pour l'accueil des oiseaux, la favorisation de la flore des berges et la préservation de la roselière ;
- la poursuite et le développement de la gestion des espèces considérées nuisibles sur l'étang (ragondin et sanglier), causant notamment des troubles de développement de la roselière et de dérangement de l'avifaune ;
- la poursuite de l'entretien des infrastructures : aménagement du stationnement, meilleure information du public quant au statut de site naturel préservé de l'étang ;
- la poursuite des actions de communication autour de la gestion du site.

Dans le cadre de LigérO, l'Étang de Beaumont a été choisi comme site test pour la mise en place des protocoles sur les indicateurs de zones humides.

Par ailleurs, l'ONCFS a mis en place un exclos à Ragondin au sein de la roselière de l'étang dans un but expérimental. Les premiers résultats en 2016 montrent que la végétation semble se développer davantage au sein de l'exclos.

Des suivis avifaune ont été effectués en 2016 par les conservateurs de sites : suivi-comptages anatidés hivernants par décade d'octobre à mars et suivi des oiseaux nicheurs.



PROTÉGER

De nombreuses actions ont été menées par les ADEB cette année contribuant à la bonne gestion et mise en valeur du site. Les ADEB se sont réunis deux fois en 2016 : réflexion en vue de propositions pour le plan de gestion, organisation d'un chantier nature, intendance au forum des entreprises à l'Écoparc de Neung-sur-Beuvron.

L'une des actions phares fut la gestion des crues de juin 2016 avec le nettoyage des grilles et la surveillance du niveau d'eau de l'étang.

Une convention de chasse avec un chasseur au tir à l'arc a été signée cette année. Elle cible les sangliers et les ragondins. L'objectif est d'éradiquer autant que possible ces deux espèces sur le site ; ces espèces ont un impact négatif sur la biodiversité de l'étang (destruction des couvées, impact sur la roselière à Phragmites, fragilisation possible de la digue...). Par ailleurs, les sangliers qui trouveraient refuge dans la roselière de l'étang, peuvent occasionner des dégâts importants sur les cultures avoisinantes.

La gestion des prairies situées à gauche de l'observatoire est en cours d'étude depuis le départ en retraite des frères Julien.



GÉRER (à compléter par les ADEB)

Entretien de l'observatoire

Il a été assuré par les ADEB. Régulièrement au cours de l'année, l'accès à l'observatoire a été entretenu, les déchets ramassés et l'observatoire nettoyé afin de maintenir ce lieu dans un état décent.

Nettoyage de la grille d'évacuation des eaux

Lors de l'épisode des crues du printemps 2016, les ADEB ont fréquemment nettoyé la grille d'évacuation en retirant manuellement les débris de végétaux qui obstruaient cette dernière ce qui a ainsi permis un bon écoulement du surplus d'eau de l'étang.

Entretien de la roselière

Des opérations de bûcheronnage de saules ont été mises en œuvre afin d'éviter la fermeture de l'habitat et espérer une reconquête de l'espace par la roselière.

Entretien de l'habitat à flûteau nageant

Une remise en lumière du fossé par débroussaillage de la végétation des berges et la suppression des ligneux ont été effectués dans le but de préserver cet habitat (chantier bénévole).

Suite à un retard de financements, un certain nombre de travaux prévus en 2016 ont dû être reportés. Il s'agit du nettoyage de la grille de remplissage courant 2017, du broyage des prairies en amont de l'accès à l'observatoire début 2017 (les prairies méso-hygrophyle et les prairies du « Point du Jour »), la gestion de la chênaie par abattage et élagage des arbres dangereux, la restauration d'une partie du chemin forestier, l'étrépage des zones d'atterrissements devant l'observatoire et l'élimination des jeunes saules dans la roselière (2017 mais plus probablement 2018 selon les niveaux d'eau).

De nombreuses actions ont été menées par les conservateurs de site en 2016 concernant le volet gestion :

- Relevés GPS contours végétation rivulaire
- Expertises ADEB gestion roselière et saulaies en vue du prochain plan de gestion
- Chantier nature : suppression saules roselière rive gauche et queue d'étang
- Suivi du site mensuel : nettoyage observatoire, petites réparations diverses...
- Remplacement des panneaux signalétiques : « espace naturel préservé »
- 2 battues silencieuses pour faire sortir les sangliers de la roselière



VALORISER

Animations grand public et scolaires

Organisée par le Conservatoire :

Le Conservateur et son adjointe ont proposé de nouveau trois sorties sur différentes thématiques (oiseaux hivernants, présentation étang et objectifs plan de gestion, pêche de l'étang, Eductour) :

- 27 février : 9 personnes,
- 11 juin : annulée faute d'inscrits,
- 8 octobre : 12 personnes.

10 mars : Educ'Tour (accueil professionnels du tourisme local et présentation du site et son potentiel pédagogique et récréatif) - présentation et diffusion de la nouvelle plaquette de présentation du site auprès de 7 offices de tourisme, gîtes, campings et partenaires.

La pêche traditionnelle labellisée chantier d'automne a réuni cette année 25 personnes : riverains, ADEB, médias, grand public et partenaires.

Le 24 avril, permanence de 10 à 16h dans le cadre du 2^e forum des entreprises de l'Ecoparc d'affaires, passage d'une vingtaine de personnes.

Et enfin le 19 novembre a eu lieu le chantier d'automne co-organisé avec les ADEB avec 18 participants tout au long de la journée.

Organisées par nos partenaires :

La Fédération des chasseurs a organisé cette année 5 animations enfants et ados durant la période estivale sur les oiseaux et les p'tites bêtes aquatiques.

Le 17 mars, dans le cadre de leur formation, les étudiants en seconde pro du lycée agricole de Vendôme sont venus observer les oiseaux solognots.

Sologne Nature Environnement a proposé le 21 août dans le cadre des Estivales de l'eau une sortie pour 13 personnes et un journaliste de la NR 41.

Le 26 mai, dans le cadre d'une formation d'une semaine, l'ONCFS ont observé les oiseaux avec ses 9 stagiaires et 1 formateur.

Prairies du Fouzon, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Meusnes, Couffy, Seigy, Noyers-sur-Cher

Conservateurs : Jean-Pierre Jollivet et Évelyne Cantone (Noyers-sur-Cher)



PROTÉGER

Prospections foncières :

L'année a été marquée par des inondations tardives (juin), très importantes et de longue durée sur les Prairies du Fouzon. Des pertes de bétail ont été dénombrées pour quelques agriculteurs du secteur (non conventionnés avec les Cen). Le foin de mauvaise qualité n'a pu être récolté aux dates habituelles. L'impact économique sur les exploitations agricoles est majeur. Dans le cadre de l'animation Natura 2000, le Conservatoire a été en lien avec les agriculteurs, aidé de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et des services de l'État.

Les conservateurs bénévoles ont participé à la veille foncière et à la protection du site, au gré des rencontres avec les élus locaux ou les propriétaires privés.

Depuis 2011, la SAFER a été missionnée pour effectuer une prospection foncière sur des parcelles ciblées par le délégué départemental 41 du Cen, en concertation avec le Cen Loir-et-Cher. Les prospections entre 2011 et 2016 ont permis d'acquérir 23 hectares et 2 ca supplémentaires de prairies sur le territoire. La superficie totale des propriétés du Cen Centre Val de Loire est donc portée à 188,79 hectares. Cumulés avec les propriétés du Cen 41 (71,37 ha), la superficie totale gérée par les deux Conservatoires s'élève à un peu plus de 260 hectares au 01/03/2016.

Tous les élus locaux (6 communes) ont été rencontrés en début d'année 2016 dans le cadre de l'animation territoriale. Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais et la nouvelle Communauté de communes Val de Cher-Controis ont été également contactés pour étudier la possibilité d'un contrat régional de solidarité territoriale (CRST) afin de mettre en œuvre l'étude de valorisation des Prairies du Fouzon d'ici 2018.

Un projet de partenariat a été étudié avec la commune de Couffy pour la coupe d'arbres et la taille d'arbres têtards le long de voies communales au lieu-dit la Grange de la Vigne. La convention était initialement prévue pour une intervention en hiver 2016-2017. Celle-ci est finalement reportée en automne 2017 faute de participants. Elle permet de répondre aux enjeux partagés par les deux parties et liés à :

- la sécurité avec l'entretien nécessaire aux abords des voies communales,
- la biodiversité associée à la création de ces arbres têtards répondant ainsi aux objectifs du Conservatoire, et du Document d'objectifs du site Natura 2000 des Prairies du Fouzon,

- la valeur paysagère de ce secteur de la boucle de Couffy contribuant ainsi à la valorisation du site en termes de fréquentation touristique et de sensibilisation à la préservation de cet espace naturel remarquable,
- le patrimoine culturel associé à cette pratique ancestrale de taille pour former des « trognons » autrefois utilisée sur les Prairies du Fouzon,
- le développement durable avec l'utilisation d'un bois de chauffage local par les habitants du territoire.

Dans la continuité de l'élaboration du Document d'objectifs Natura 2000 « Oiseaux » validé en juin 2009, le Conservatoire assure l'animation conjointe des sites Oiseaux « Prairies du Fouzon » et Habitats « Vallée du Cher et coteaux, forêts de Grosbois ».

- Suivi des parcelles sous contrats et des travaux réalisés fin 2015. Une fiche technique de suivi de travaux a été réalisée pour le contrat.
- Montage d'un contrat Natura 2000 fin 2016 pour 2 propriétaires (contrat de 3 ans chacun).
- MAEC : réponse à l'appel à projet 2017 effectué et suivi avec la Chambre d'agriculture 41 en accompagnant les agriculteurs dans leur démarche de contractualisation. Le 25 novembre 2016, un comité technique local a été organisé par la Chambre d'agriculture et le Conservatoire auprès des agriculteurs référents, des services de l'État et des partenaires (ONCFS, Cen 41...).

Au total depuis 2012, 350 hectares de prairies engagées pour 16 agriculteurs.

Un chantier salariés a rassemblé presque toutes les équipes des deux conservatoires pour réaliser une « haie plessée » de 32 ml de long sur l'une des parcelles du Cen centre-Val de Loire à Couffy. Cette opération n'aurait pu avoir lieu sans le savoir-faire de Dominique Mansion, Claude Picoux et Jean-Claude Beauvais.



GÉRER

Fauche agricole

Suite aux inondations du mois de juin, la fauche agricole avec respect de la bande refuge n'a pu avoir lieu qu'à partir de juillet.

Restauration de parcelles

Certaines parcelles ne peuvent encore être exploitées et sont en cours de restauration. À cet effet, elles ont été broyées pour éliminer les pousses de prunelliers.

Entretien du sentier

En 2011, le Conservatoire a réalisé un sentier qui permet de longer la boucle du Cher sur la commune de Noyers-sur-Cher. Afin de le maintenir en bon état dans la perspective d'une bonne fréquentation du public, un débroussaillage manuel, une coupe des bois dangereux ainsi qu'un entretien léger ont été réalisés.

Entretien de la signalétique

Le panneau d'information de la boucle de Couffy a été remplacé par nos bénévoles.

Chantier d'automne

Dans le cadre de l'opération nationale, initiée chaque année par la fédération des Conservatoires d'espaces naturels, les deux Cen de Loir-et-Cher et Centre-Val de Loire se sont associés le 1^{er} octobre toute la journée pour un chantier de bénévoles ayant pour but de plessier une haie sur la commune de Meusnes. 11 participants ont répondu présents.



VALORISER

Fête « Au cœur des prairies »

En 2016, la fête s'est déroulée le week-end du 21-22 mai dans le cadre de la Fête de la nature. Le Foyer rural et la mairie de Couffy, le Cen Loir-et-Cher, la Société d'Histoire Naturelles du Loir-et-Cher, Loir-et-Cher Nature, la Communauté de communes Val de Cher Controis avec son service jeunesse et le Cen Centre-Val de Loire ont proposé, le samedi, un rallye-découverte en autonomie avec un livret (12 participants seulement) ; le dimanche, des balades thématiques le matin qui ont presque toutes été annulées pour cause d'intempéries et une balade sur la gestion des prairies l'après-midi qui a quant à elle, été maintenue. La fréquentation sur chaque journée est estimée à 15 personnes environ.

Île de la Folie, Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire

Conservateur : Philippe Henry



PROTÉGER

Comme chaque année, la DDT41 Unité Loire a été rencontrée, le 26 janvier 2016, afin d'assurer l'articulation des travaux prévus dans le cadre du Plan Loire de la DDT avec ceux menés par le Cen : bilan des travaux 2015 et programmation 2016.

Ce temps de rencontre fut aussi l'occasion d'échanger sur Pasto'Loire, Natura 2000 sur la vallée de la Loire et une nouvelle demande de convention d'affectation concernant le Val des îles anciennes entre Saint-Laurent-Nouan et Cour-sur-Loire est en cours.



GÉRER

Entretien des sentiers et espaces d'accueil

Un entretien régulier des sentiers a été réalisé. Il consiste à tondre les bords des chemins, supprimer les branches basses ou cassées, couper les arbres qui pourraient s'avérer dangereux pour le public et ramasser les déchets. L'aire de stationnement a également été entretenue au cours des interventions réparties sur les saisons printanière et estivale.

Maintien de clairières

Les clairières forestières, sources de biodiversité offrant une ressource alimentaire pour de nombreux insectes ont été entretenues manuellement par débroussaillage avec ramassage du produit de la coupe. Majoritairement entretenue tous les 2 ans, la partie où la végétation est la plus dynamique est, en revanche, gérée annuellement.

Maintien des prairies

Les prairies situées sur la pointe amont du site sont entretenues par rotation tous les 2 ans. Chaque année, la moitié de la surface est broyée afin de conserver le milieu ouvert. Cette action permet de diversifier les habitats tout en conservant des milieux favorables aux insectes mellifères dont certains ont un stade larvaire associé à la forêt alluviale.

Une restauration des annexes hydrauliques pour assurer leur bon fonctionnement était prévue en 2016 mais sera reportée sur 2017. L'opération consiste en du bûcheronnage des ligneux s'étant développés dans le bras secondaire.

Une surveillance est assurée régulièrement par le conservateur de site : surveillance de la présence hivernale des sangliers pour prévenir les problèmes avec le voisinage, surveillance pour prévenir le pillage des perce-neige ; état des lieux après coups de vents en vue d'un dégagement des arbres tombés près des sentiers.

La mise en place temporaire de 3 ruches par un apiculteur dans la zone à robiniers proche de l'entrée qui a fait l'objet d'une autorisation en mai 2016, n'a pas été concrétisée à cause de très mauvais temps qui a sévi au cours du printemps dernier.



VALORISER

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

Le Conservatoire a proposé une animation sur la découverte des arbres (la dendrologie), le 19 septembre dans le cadre des journées européennes du patrimoine : 9 participants.

Organisées par nos partenaires :

Le Cen 41 a quant à lui proposé un chantier de nettoyage de déchets dans le cadre de « J'aime la Loire propre » en mars.

Deux randonnées, une cyclo-pédestre avec le club cyclo du Blésois en mars et une autre en VTT par la Mairie de Mosnes en septembre ont été organisées pour 455 personnes au total pour les deux manifestations.

La Société d'Histoire Naturelle 41 via M. Michaud a organisé une sortie pour 9 spécialistes sur le thème de la flore le 18 juin.

La LPO 41 a emmené en mars sur notre site 32 personnes ornithologues et néophytes.

Animations scolaires

Cette année le Conservatoire a organisé l'opération Fréquence Grenouille pour la première fois avec une classe de CM2 de l'école primaire de Rilly-sur-Loire :

- 23 février en classe,
- séance 2 le 21 mars sur le terrain,
- séance 3 le 18 avril sur le terrain,
- séance 4 le 10 mai en classe
- et la restitution le 27 mai lors de leur retour de l'étoile cyclo.

Organisée par notre conservateur de site :

Une animation réalisée sur le site, dans le cadre d' « Étoile cyclo » : École de HOUSSAY, 18 enfants de CM1/CM2 et 5 adultes.

Les Prés de la Limite (Saint-Georges-sur-Cher- dépt 41, Francueil- dépt 37)

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

Entre 2014 et fin 2015, le Cen a acquis 14,046 hectares de parcelles supplémentaires composées d'une roselière, de prairies et de boisements contigus au site, sur la commune voisine de Francueil (dépt 37), permettant d'atteindre la surface totale de 19, 90 hectares en propriété foncière à ce jour. Pas d'acquisition en 2016.



GÉRER

Fauche agricole :

Les inondations qui ont eu lieu au printemps 2016 ont empêché l'exploitant de faucher la parcelle. Dans le but de récupérer du foin de qualité en 2017, un entretien par broyage sans export a été réalisé le 29 septembre 2016.

Entretien de milieux ouverts :

Pour tenter d'enrayer la dynamique de colonisation du prunelier, un entretien par broyage sans export a été réalisé sur la roselière et sur l'ancienne peupleraie.



VALORISER

Animations grand public

Le Conservatoire, en partenariat avec la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher, représentée par Evelyne Cantone, a souhaité organiser une animation le 4 juin sur la botanique ; suite à la crue, il n'y a avait plus rien à montrer, nous avons donc dû annuler cette sortie.

Les Prés de Saint-Loup (Saint-Loup-sur-Cher)

Conservatrice : Mélanie Higoa



PROTÉGER

Le plan de gestion 2017 -2031 a été validé par le Conseil d'administration le 19 juin 2016. Le volet opérationnel comprend principalement l'entretien agricole des prairies et l'entretien de la mare.



GÉRER

Un prêt à usage gratuit a été signé avec M. Marier, cadrant les pratiques de gestion. Seule la fauche est autorisée sur les parcelles à partir du mois de juin après validation par le Conservatoire.

Une convention de chasse a été signée en 2016 sur le site avec M. Lamy. Trois chasses ont été organisées en octobre, novembre et décembre.

Les Bosquets de Sérís (Sérís)

Conservateur : à pourvoir

Pas d'activité sur ce site en 2016.

Les Caves du Coteau de Fréteval (Fréteval)

Conservateur : à pourvoir

La famille franco-iranienne Irampour, propriétaire de terrains et cavités tous situés sur les coteaux dominant le Loir à Fréteval, a souhaité s'investir dans une démarche environnementale. C'est ainsi qu'elle a choisi de les confier aux fonds de dotation des Conservatoires en décembre 2015. Il s'agissait du premier don réalisé au fonds de dotation.

Le 4 juillet 2016, les différents partenaires ont été accueillis dans la salle d'honneur de la mairie de Fréteval par son maire, Bernard Pillefer, pour officialiser la convention permettant au Cen Centre-Val de Loire de mettre en œuvre des actions de protection de ces trois cavités en faveur des chiroptères. L'effectif des chauves-souris, souvent mal aimés et surtout mal connus, y est en effet estimé entre 30 et 60 individus, d'après les partenaires locaux de l'association Perche nature.

Les Caves du coteau de Fréteval, qui porteront le nom de « caves Andrée Moreau » en hommage à la mère des donateurs, portent à huit le nombre de sites naturels consacrés à la préservation de 19 espèces de chauves-souris sur les 25 présentes en région. L'événement a été suivi d'une visite des caves pour la quinzaine de participants, avant de se terminer autour d'un verre de l'amitié aux accents locaux.

Les Caves feront l'objet d'une notice écologique, permettant de préciser les effectifs de chauves-souris mais aussi les meilleurs moyens de les protéger (pose de grilles, signalétique, sécurisation des arbres risquant de chuter...).

Actions transversales ou hors site



CONNAÎTRE &



PROTÉGER

Diagnostic écologique du « Val des îles anciennes »

Un travail de terrain a porté en 2014 sur la cartographie des habitats naturels d'un ensemble de milieux ligériens sur un tronçon de 13,5 km de Loire situé entre la confluence de l'Ardoux à Saint-Laurent-Nouan en amont et la confluence de la Tronne à Cour-sur-Loire en aval.

Cet ensemble s'est trouvé dégradé au fil du temps par des activités humaines, au premier rang desquelles les extractions de granulats, mais dont les potentialités de renaturation, spontanée ou dirigée, sont fortes.

Dans ce contexte, on peut distinguer six « îles » anciennes, pour la plupart encore ainsi dénommées sur les cartographies actuelles : île d'Avaray, île de Nouan, île de Muides, île de Saint-Dyé, île basse, île de Montlivault.

En 2015, le Conseil scientifique et le Conseil d'administration ont validé la démarche de positionnement du Cen sur ce territoire : la recherche d'un conventionnement avec le service gestionnaire du fleuve (DDT subdivision fluviale) a été menée (convention de superposition d'affectation) et le Cen est dans l'attente d'une réponse officielle d'accord de gestion. Une réunion a été organisée avec le service de la DDT fluviale début 2016 permettant de préciser les modalités de gestion envisagées pour élaborer la convention.



VALORISER

Fréquence Grenouille

Cette année, le Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher en partenariat avec Perche nature a participé à cette manifestation nationale le 16 avril, avec seulement 4 personnes.

Soirée Loire nature

En 2016, la Maison de la Loire du Loir-et-Cher a proposé une descente crépusculaire du fleuve en canoë avec le Val des Châteaux Canoë-Kayak, mais suite à la crue, celle-ci n'a pas pu avoir lieu pour des questions de sécurité en raison d'un trop fort.

Communication générale

Comme précédemment, les sites gérés par le Conservatoire ont été intégrés au guide pratique 2016 publié par le Comité Départemental du Tourisme du Loir-et-Cher et sur le site internet de la Région.

Le Cen a de nouveau participé le 15 mars à la bourse touristique organisée par l'Agence de développement touristique 41 à Chailles afin de diffuser le plus largement possible son calendrier des balades nature 2016, celle de Salbris a été réalisée par le Cen 41.



PROTÉGER

Natura 2000



Le Cen assure depuis plusieurs années l'animation des sites Natura 2000 de la Loire en Indre-et-Loire, la Loire en Loir-et-Cher, la Loire dans le Loiret ainsi que des Prairies du Fouzon dans le Loir-et-Cher. En 2016, le financement est assuré dans le cadre du contrat global 2015 – 2020 signé avec la DREAL Centre-Val de Loire.

NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410001 « Vallée de la Loire du Loir-et-Cher » et site Habitats FR2400565 « Vallée de la Loire de Mosnes à Tavers »

Assurer la concertation sur le territoire du site :

- L'animatrice participe annuellement aux échanges lors de la journée régionale des animateurs Natura 2000 organisée par la DREAL Centre-Val de Loire. Celle-ci s'est déroulée à Orléans, le 10/03/2017.
- Des échanges réguliers sont réalisés avec les services de l'état assurant un bon fonctionnement du dispositif.
- Un comité de pilotage a été organisé le 27 juin sur la commune de Veuves. Une trentaine de personnes étaient présentes. L'organisation de cette réunion a permis de proposer un bilan des actions engagées depuis 2012 (date du dernier comité de pilotage) et de présenter les perspectives.

Inciter à la préservation et à la bonne gestion des milieux et des espèces :

- La subvention accordée en 2015 par la DREAL Centre Val de Loire a permis de poursuivre en 2016 l'entretien d'une prairie de fauche restaurée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 sur 2012-2014. L'animatrice était présente aux côtés de la collectivité pour fournir un appui technique et administratif.
- Aucune demande de contrat Natura 2000 n'a été proposée sur ces sites en 2016.
- Le Projet agro-environnemental et climatique PAEC « Vallées de la Loire et de l'Allier » déposé pour la campagne 2016, a reçu un avis favorable. Le Cen est opérateur et le PAEC s'étend à la fois sur les régions Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche Comté (Nièvre). L'animatrice assure sa coordination générale du projet. L'année 2016 a été marquée par l'ouverture du territoire ligérien du Loir-et-Cher aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). L'animation des MAEC est assurée conjointement avec la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher. Ce sont ainsi 8 MAEC localisées qui ont été proposées aux agriculteurs visant à un entretien ou une gestion des prairies des bords de Loire par la fauche ou le pâturage. 2 grands types de MAEC systèmes étaient également ouvertes : MAEC systèmes Polyculture – élevage et MAEC système Herbagère et/ou pastorale destinée pour cette dernière aux exploitations ayant notamment plus de 80% d'herbe dans la SAU. Ce sont au total une 60^{aine} d'ha qui devaient être engagées pour 2016, soit environ 6 contrats.
- Un nouveau PAEC a été déposé en fin d'année visant une 3^e année d'ouverture du territoire aux MAEC (campagne 2017).
- Déploiement de l'opération Pasto'Loire dans le Loir-et-Cher en cours. En 2016, sur le territoire d'Agglopolys, l'action est inscrite dans le cadre du plan d'actions en faveur des paysages et en continuité des actions portées par la collectivité en faveur de la biodiversité sur son territoire. Celle-ci repose sur un partenariat entre la collectivité, le Cen Centre-Val de Loire, la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher et le Cen 41.

Assurer une veille sur les projets de territoire :

- Echanges réguliers avec l'Unité Loire concernant les travaux prévus sur la Loire,
- Appui à la mise en œuvre du régime des Evaluations d'Incidences Natura 2000 (manifestations sportives ou culturelles, feu d'artifice, marchés ou vide-greniers...) : communication et information auprès des porteurs de projets (CDESI, collectivités locales, Mission Val de Loire, privés...) et veille régulière assurée par l'animatrice Communication,
- Rédaction d'articles (Newsletters ExpliSites, Natura 2000, Pasto'Loire),
- Mise à disposition de l'exposition Natura 2000.



PROTÉGER

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès d'une entreprise : le site de stockage de gaz naturel de Céré-la-Ronde et de Chémery

Le Cen a été sollicité en décembre 2012 par Storengy, société du Groupe Engie qui gère notamment le site de stockage de gaz naturel souterrain de Céré-la-Ronde, Chémery et Soings-en-Sologne (37-41). Une convention de partenariat 2014-2015 a été signée en janvier 2014 dans le cadre de leur plan stratégique d'entreprise comprenant un volet qui vise à favoriser la biodiversité sur le site. Cette convention a été renouvelée pour deux nouvelles années. L'année 2016 a consisté à sensibiliser, via une formation, les salariés du site de Chémery aux bien-fondés de la gestion différenciée et des actions de préservation de la biodiversité menées sur le site, et montrer les résultats positifs obtenus sur le site de Céré-la-Ronde. En tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, le Conservatoire a également participé à 5 comités de suivis du projet biodiversité.